AURILLAC, le 20/6/2017

Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 20 JUIN 2017

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT
M. MORICEAU

Représentants de l'Administration
M. GARBUNOW
M. JOUVE

Assistante de Prévention
Mme JBIRANE

Secrétaire Animatrice
Mme FERELLEC

Logistique
Mme ANGLADE

Inspecteur Santé Sécurité
M. THIEBAUT

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)
Loïc GALLOT- S.F.P. (S)
Eric BASTIEN- F.O. (T)
Xavier ANTHONY - F.O. (S)
Claudette BESSON-BRILLANT - C.G.T. (S)
José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 9h30.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 AVRIL 2017

Le procès-verbal est adopté.

2) <u>Rapport d'activité du Dr MAILLOT année 2016</u>

Le docteur MAILLOT nous présente le bilan 2016. Elle note une baisse sensible des effectifs dans son périmètre (260 agents en 2015). Elle a réalisé 118 visites médicales reparties de la façon suivante :

- 32 surveillances quinquennales

- 44 surveillances médicales spéciales (poste à risques : Agent d'entretien, EDR, PCE, BDV, BCR, PRS, Géomètres...)

- 27 surveillances médicales particulières (Maladie, Handicap…)

Concernant les risques psycho-sociaux, 11 agents étaient en difficulté par rapport à leur travail. Le nombre est en hausse par rapport à 2015 (7 agents).

3) <u>Rapport de visite du Dr Maillot – Trésorerie de Maurs</u>

Des travaux ont été réalisés depuis sa dernière visite. Néanmoins elle a relevé certains problèmes dont certains viennent d'être résolus. (remplacement des sièges, des poignées de portes, d'éclairage, de jonction entre différents sols).
Reste à solutionner le coin détente, trop petit et mal situé. Le directeur a d'ailleurs rendez-vous avec la Mairie de Maurs (propriétaire) et le président de la Communauté de Commune de la Châtaigneraie Cantalienne. Une solution est en passe d'être trouvée certainement au premier étage.

4) <u>Rapport de visite de l'Inspecteur Santé Sécurité – Trésorerie municipale Aurillac</u>

M Thiébaut s'est rendu sur le site de la trésorerie municipale d'Aurillac, pour le projet de remplacement des éclairages d'ambiance par des LED. Il a constaté la vétusté et le dimensionnement inapproprié des éclairages fixes.
Néanmoins les agents disposent en grande majorité de lampes sur pied qui semblent tout à fait leur convenir. Il recommande une harmonisation technique des tubes dans un premier temps.

Au cours de sa visite il a constaté des problèmes de sécurité :
- objet à proximité de radiateur électriques,
- multiprises électriques en cascade voir obsolète,
- branchement d'appareils électroménagers en série,
- stores difficilement accessibles dans les escaliers entraînant un risque de chute,
- armoires électriques non identifiées,
- escabeau des archives non réglementaire.

5) <u>Compte-rendu de la réunion sécurité incendie BAT Q Aurillac</u>

M Garbunow nous fait un compte rendu de la réunion faite avec les pompiers et l'Education Nationale. Elle visait à prendre connaissance des consignes de sécurité à appliquer de manière commune.

Rappel des règles de circulations :

La porte principale est réservée au public de la DDFIP.

La porte A aux visiteurs de la DSDEN et du CIO

La porte B est exclusivement réservée au personnel des deux administrations.

6) <u>Compte-rendu des exercices d'évacuation</u>

Un exercice à blanc d'évacuation a eu lieu sur le site du Bâtiment Q à Aurillac, l'alarme a été déclenchée le 13 juin 2017 à 11h10.
Le personnel avait été prévenu au préalable.
L'évacuation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, l'immeuble ayant été évacué en moins de 4 minutes 10.
Les points suivants ont été relevés :
- Certains agents sont restés au téléphone lors du déclenchement, un rappel est donc indispensable.
- La télésurveillance incendie ne sait pas manifester suite à l'alarme. Une prise de contact avec la société va être établie afin de régler le problème.
- L'ascenseur n'a pas été verrouillé ouvert au rez de chaussée.
- Des fenêtres sont restés ouvertes.
- Les portes coupes feu ne se sont pas fermées. (une vérification va être faite par l'entreprise installatrice).

D'ailleurs il a été constaté que des portes sont restées ouvertes à cause de cales en bois. Ceci est totalement à proscrire.

Les élus Solidaires rappellent que la sécurité est l'affaire de tous et qu'il convient de respecter scrupuleusement la procédure d'évacuation.

Sur le site de Mauriac un exercice a également eu lieu, le 17/05/17 à 17H29.
Vu l'heure un peu tardive, il ne restait sur le site que 5 personnes, qui ont évacuées en 2 min.
L'exercice est satisfaisant.

7) <u>Examen des registres santé et sécurité</u>

Au CDIF, il y avait un problème de propreté du sol (présence de beaucoup de poussière). La femme de ménage est intervenue.

Dans le bâtiment Q, des agents ont relevé des problèmes d'odeurs d'évacuation émanantes de la loge du gardien. Le maître d'œuvre a été alerté.

Au niveau du SIE d'Aurillac il y avait un problème de nombre de prises sur les perches dans les GR. Les agents de service sont intervenus.

La VMC est bruyante dans ce même bâtiment, la société d'installation doit intervenir.

1 agent EDR demande, après avis favorable du Docteur Maillot, un siège Ergonomique.

<u>8) Budget 2017</u>

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité :

- Siège ergonomique pour agent EDR 174€ ;

- Création d'oculus dans les portes de communication du premier et deuxième étage de la direction.;

- Concernant le problème d'absence d'eau chaude dans les sanitaires au deuxième et troisième étage de la direction, nous avions jugé à l'époque le premier devis (4 291 €) trop onéreux. Un devis complémentaire a été fait suite à la découverte de l'existence d'un ballon d'eau chaude dans le faux plafond du bureau du directeur. L'eau chaude pourra donc être distribuée pour un coût de 584€ (si le ballon se révèle défectueux).

- Formation supplémentaire pour la Manipulation des extincteurs pour un montant de 600 € ;

- Remplacement des stores de la cage d'escalier de la trésorerie municipale d'Aurillac pour un montant de 504€ ;

Concernant le remplacement de fenêtre sur le site de St-Flour, deux devis ont été effectués sur 10 fenêtres. Ce nombre permettrait à tous les agents de disposer d'ouvrants de qualité (le problème d'étanchéité date d'une dizaine d'année). Il s'agit du plus vieux dossier non solutionné du CHS-CT.
La mairie de St-Flour propose de financer à hauteur de 10 000€ le projet.
Les devis effectués sont de 20 868€ et 22 242€.
Le CHS-CT avait auparavant donné un accord de principe sur un cofinancement sur le reste avec la DDFIP à hauteur de 5 000€ chacun.
Le directeur nous informe que la direction ne pourra pas financer sa part en raison de contraintes budgétaires. Il demande au CHS-CT de financer le reste à charge du projet.

Après débat, il a été rappelé que ces dépenses n'entraient pas normalement dans le cadre des crédits du CHS-CT. Néanmoins afin de solutionner définitivement ce problème et dans un soucis de bien-être de nos collègues, nous acceptons de financer le reste à charge soit 10 868€.
En contre-partie de cet effort financier, et au vue des problèmes occasionnés par la différence de taille, résolution et luminosité des écrans installés sur les postes « double-écrans », Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction de s'engager sur l'achat d'écrans permettant aux agents de disposer de deux écrans similaires.
Le directeur s'est engagé à solliciter l'aide de l'Inter-région sur ce sujet.

10) Questions diverses

Le directeur nous informe de son intention de transférer la trésorerie d'Aurillac-banlieue dans les locaux de la direction pour début 2018. Les modalités pratiques seront discutées en concertation avec les agents des deux sites (installation, parking, perte des tickets restaurants...).

Dans le bâtiment Q, un plombier va passer réparer courant de l'été les problèmes liés au chauffage.

Nous sollicitons l'attention de la direction sur la température dans les bureaux suite aux fortes chaleurs annoncées et futures. Un rappel des bonnes règles de conduite va être adressé aux agents et la direction envisage d'autoriser les chefs de service à adapter le temps de travail en fonction des situations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Loïc GALLOT - Stéphane GRIFFAULT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.